

## Sommaire

# Emploi, chômage et revenus du travail - Edition 2024

## Dossier de presse

### VUE D'ENSEMBLE

Le marché du travail en 2023 : l'emploi a ralenti, le chômage s'est stabilisé

### DOSSIER 1

La situation des seniors sur le marché du travail en 2023

### DOSSIER 2

Quelles sont les motivations des changements d'employeur, plus nombreux depuis la crise sanitaire ?

### DOSSIER 3 (pas de fiche presse, à retrouver page 49 de l'ouvrage)

Dans le secteur privé, la moitié des salariés qui avaient un bas revenu salarial en 2011 sont dans la même situation 8 ans plus tard ?

### FICHES THÉMATIQUES

36 fiches thématiques organisées en 6 catégories :

- Emploi
- Chômage
- Activité, inactivité
- Temps et conditions de travail
- Revenus et coûts du travail
- Données internationales





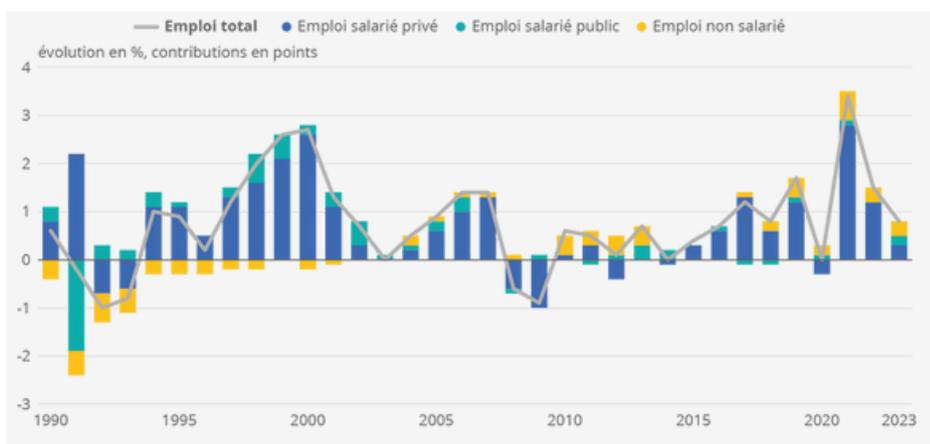
Fin 2023, 30,4 millions de personnes sont en emploi en France, dont 27,0 millions de salariés. Depuis fin 2019 1,3 million d'emplois salariés ont été créés, dont 158 000 en 2023, année en net ralentissement. La population active aussi est restée dynamique, si bien que le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'est stabilisé en 2023, à 7,3 % de la population active, après sept années de baisse. Dans le même temps, le halo autour du chômage a légèrement augmenté. Le taux d'activité des 15-64 ans a de nouveau augmenté (+0,3 point), atteignant 73,9 % en 2023, son plus haut depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975). La hausse est particulièrement marquée pour les 60-64 ans (+2,7 points), pour partie sous l'effet de la réforme des retraites mise en œuvre en fin d'année.

### En 2023 l'emploi salarié a continué d'augmenter, mais moins vite que les années précédentes

Entre fin 2022 et fin 2023, l'emploi a progressé de 230 000 (soit +0,8 %) après +444 000 en 2022 et +982 000 en 2021. La hausse de l'emploi provient principalement des salariés (+158 000 en 2023, après +349 000 en 2022), notamment du secteur privé (+98 000 après +353 000), alors que l'emploi dans le public a modérément accéléré (+60 000 après -4 000 emplois).

Voir p.9

### Évolution de l'emploi et ses principales composantes



**Notes :** Les Estimations d'emploi pour 2022 et 2023 sont provisoires. En 2023, l'emploi non salarié est issu d'une estimation préliminaire.

**Lecture :** En 2023, l'emploi total a augmenté de 0,8 %. La hausse de l'emploi salarié privé a contribué pour 0,5 point à cette évolution.

**Champ :** France hors Mayotte.

**Source :** Insee, Estimations d'emploi.

### Définitions

#### Chômeur au sens du BIT :

- sans emploi
- recherche active d'emploi au cours des 4 dernières semaines
- disponible dans les 2 semaines pour occuper un emploi

**Halo autour du chômage :** sans emploi souhaitant travailler mais ne vérifiant pas les critères de recherche et de disponibilité pour être chômeur

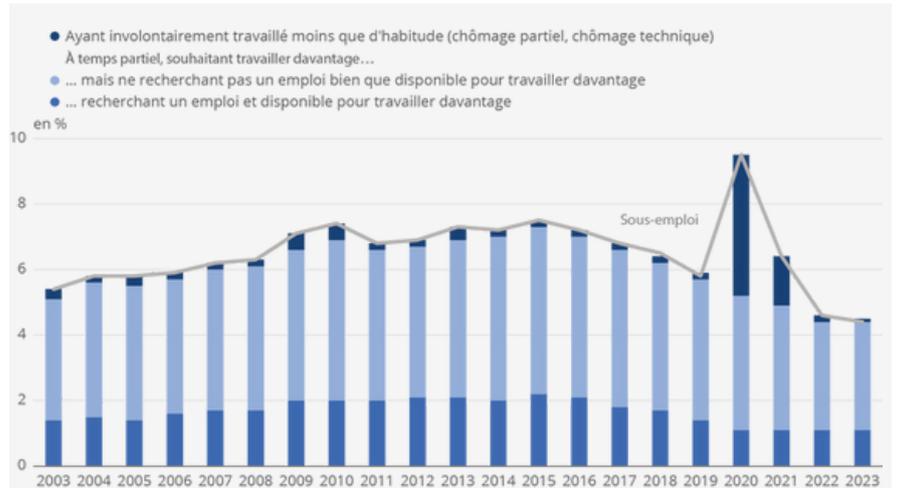
**Sous emploi :** il recouvre les salariés à temps partiel souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire, et des personnes travaillant involontairement moins que d'habitude pour cause de chômage partiel par exemple

## Le sous-emploi atteint son plus bas niveau depuis 30 ans

En moyenne en 2023, 1,3 million de personnes sont en situation de sous-emploi, soit 4,4 % des personnes en emploi. En 2020, sous l'effet de la crise sanitaire, le chômage partiel ou technique a bondi et la part du sous-emploi dans l'emploi avait atteint un niveau inédit (9,5 %). Depuis, il a baissé et la part du sous-emploi s'établit en 2023 au dessous de son niveau d'avant crise (de 1,4 point) et à son plus bas niveau depuis 1992.

Voir p.12

## Sous emploi et ses composantes



**Lecture :** En 2023, 4,4 % des personnes en emploi sont en sous-emploi.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 ans ou plus et en emploi.

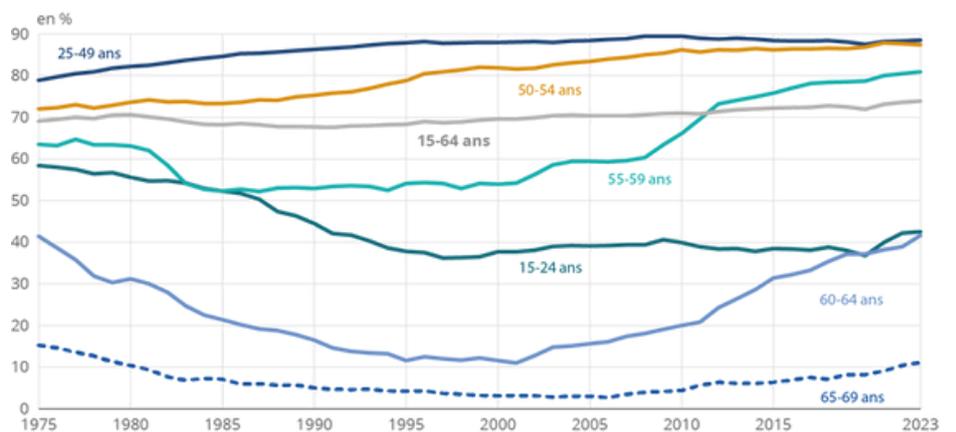
**Source :** Insee, enquête Emploi 2023, séries longues sur le marché du travail.

## Le taux d'activité a de nouveau augmenté, atteignant un niveau plus haut

En moyenne en 2023, selon l'enquête Emploi, les personnes actives au sens du BIT (qu'elles soient en emploi ou au chômage) représentent 73,9 % des 15-64 ans. C'est le plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT (1975). Il a progressé de 0,3 point en moyenne sur l'année, après +0,5 point en 2022.

Voir p.14

## Taux d'activité selon l'âge

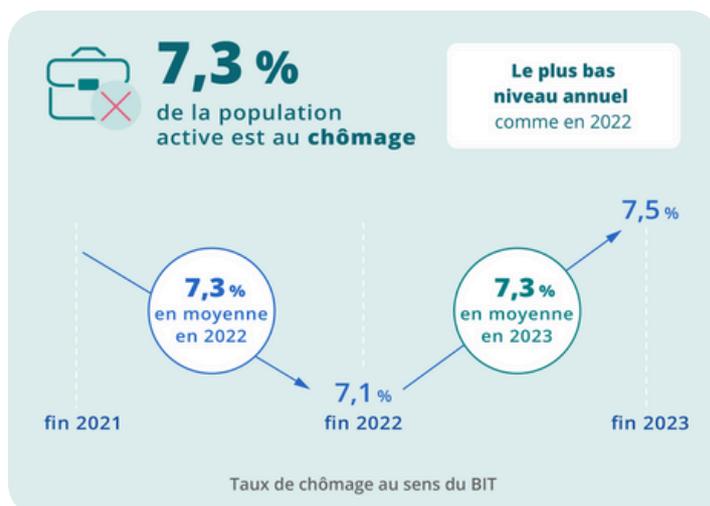


**Lecture :** En 2023, 42,5 % des personnes âgées de 15 à 24 ans sont actives au sens du BIT.

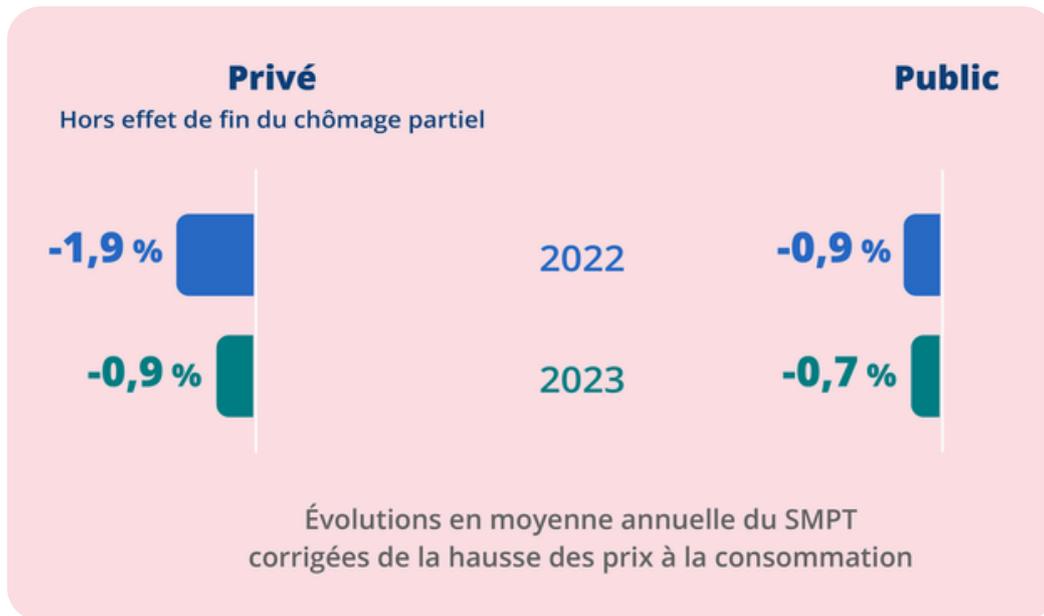
**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 69 ans.

**Source :** Insee, enquête Emploi 2023, séries longues sur le marché du travail.

## Le chômage s'est stabilisé après sept années de repli, tandis que le halo autour du chômage a légèrement augmenté



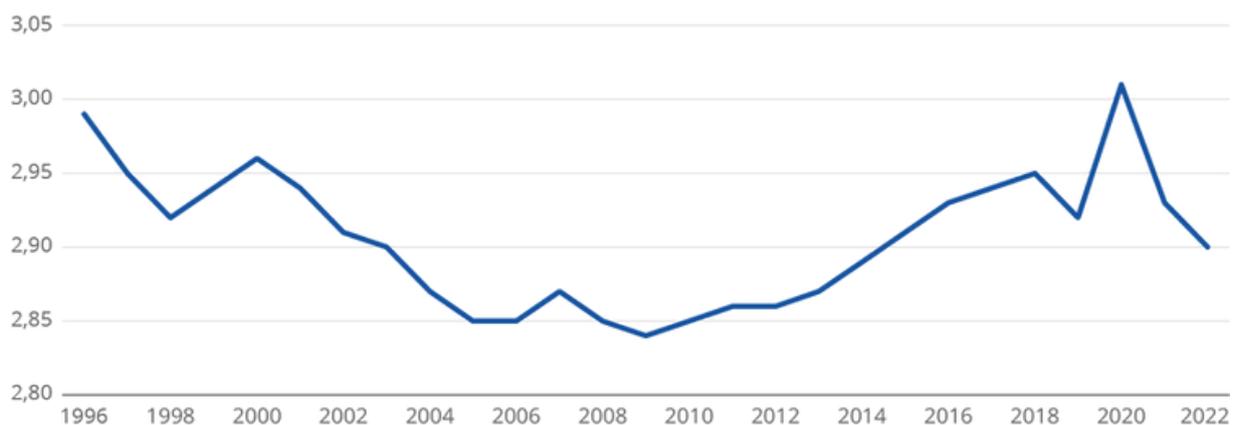
En 2023, comme en 2022, les salaires ont augmenté moins vite que les prix, et le pouvoir d'achat des salaires a continué de reculer



### Encadré

Avec le regain d'inflation et l'indexation du Smic, l'échelle salariale dans le privé s'est tassée

Rapport interdécile des salaires nets en équivalent temps plein (EQTP), depuis 1996



**Lecture :** Entre 1996 et 2022, le rapport interdécile des salaires nets en équivalent temps plein (EQTP) du privé est passé de 2,99 à 2,90.

**Champ :** France hors Mayotte, salariés du privé ; hors salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs. À partir de 2009, les apprentis et les stagiaires sont exclus ; de 2009 à 2011, les bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation sont exclus.

**Source :** Insee, bases Tous salariés, séries longues sur les salaires.

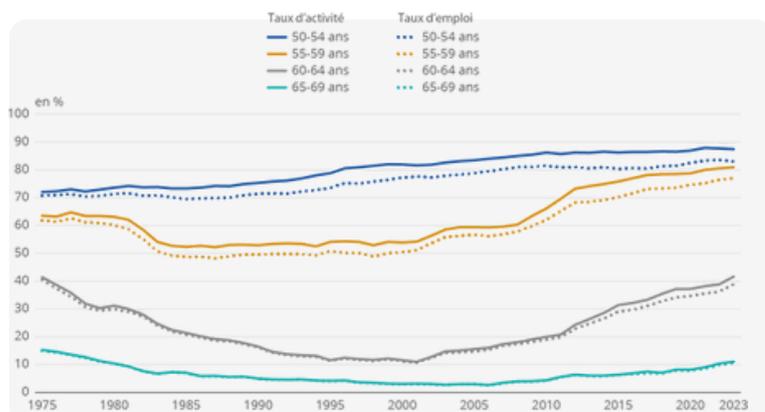
Voir p.22



La participation des seniors sur le marché du travail n'a cessé de croître ces dernières années, notamment sous l'effet des réformes des retraites successives. Mais les seniors ne sont pas une catégorie homogène vis-à-vis du marché du travail. Ce dossier fait le point sur plusieurs questions concernant les seniors. Toutes les personnes ne passent pas directement de l'emploi à la retraite : qui sont les personnes ni en emploi ni à la retraite ? Au contraire, 13 % des seniors prennent leur retraite sans quitter le marché du travail : est-ce par choix ou par nécessité ? Les salaires diminuent ou augmentent-ils avec l'âge ? Une réponse différente selon les pays.

### La participation des seniors au marché du travail ne cesse de croître au fil des années

Taux d'activité et d'emploi des seniors de 1975 à 2023

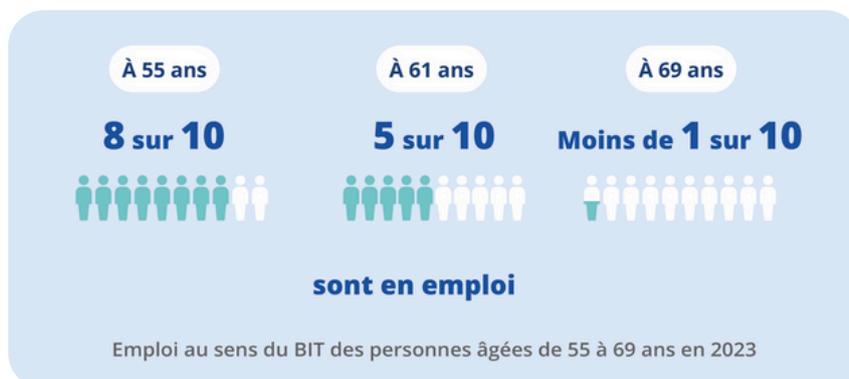


**Lecture :** Entre 1975 et 2023, le taux d'activité des 50-54 ans est passé de 72,0 % à 87,4 %.  
**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 50 à 69 ans.  
**Source :** Insee, enquête Emploi 2023, séries longues sur le marché du travail.

En cinq ans, entre 2018 et 2023, le taux d'activité des 55-59 ans a augmenté de 2,5 points et celui des 60-64 ans de 6,2 points.

Voir p.27

### Les seniors : une situation sur le marché du travail très hétérogène selon l'âge

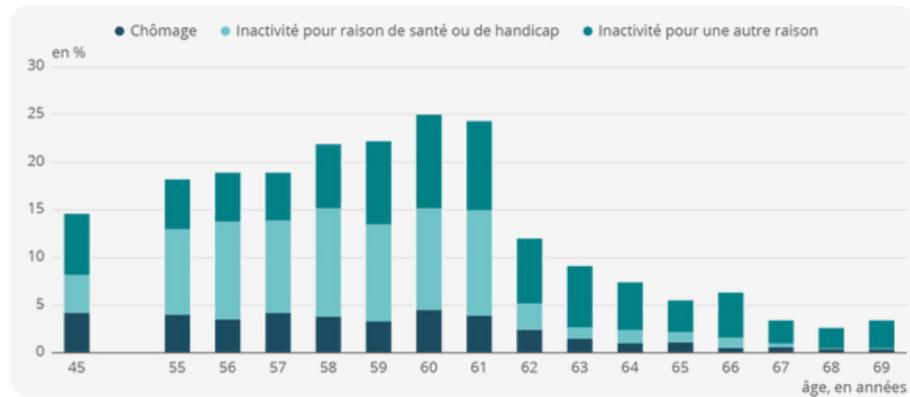


## Une personne sur cinq entre 55 et 61 ans n'est ni en emploi ni à la retraite

Entre 55 et 61 ans, 4 % des personnes sont au chômage ; 10 % sont inactives pour raison de santé ou de handicap ; 7 % sont inactives pour une autre raison. Parmi ces autres raisons, on retrouve notamment : des personnes au foyer, principalement des femmes moins contraintes financièrement que la moyenne, ou des personnes qui attendent la retraite, situation la plus souvent temporaire.

Voir p.29

## Principales raisons de non-emploi des seniors ni en emploi ni à la retraite

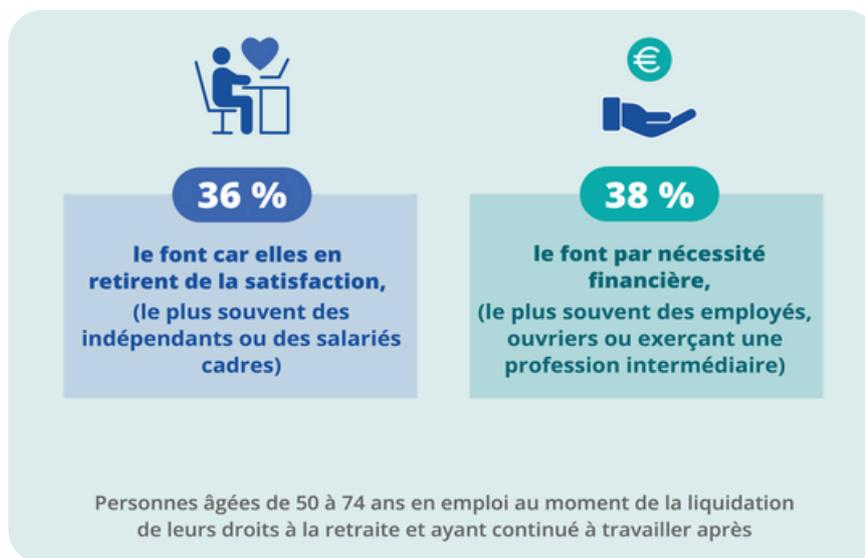


**Notes :** Les personnes touchant une pension de réversion sont considérées comme retraitées. Les personnes de 62 ans ou plus percevant une pension d'invalidité sont considérées à la retraite.

**Lecture :** En 2023, 18,1 % des seniors de 55 ans ne sont ni en emploi ni à la retraite dont 4,0 % sont au chômage.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 45 ans et de 55 à 69 ans. Source : Insee, enquête Emploi 2023.

## 13 % des personnes continuent de travailler après avoir liquidé leurs droits à la retraite



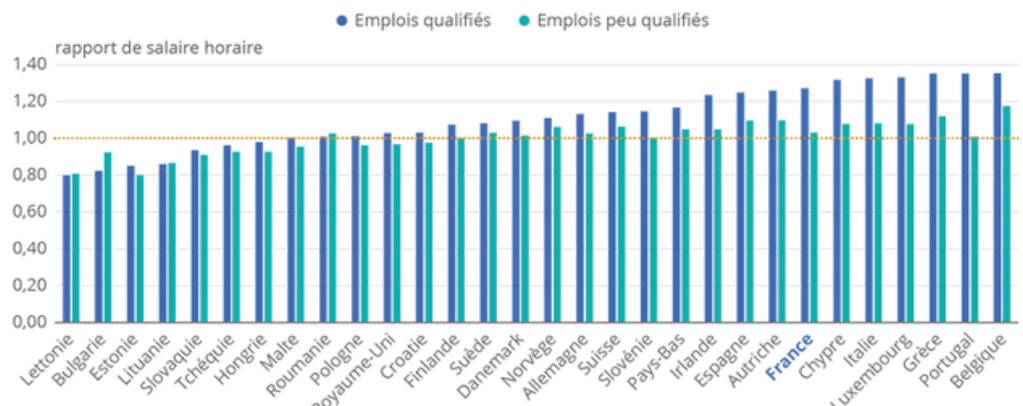
## En France, le salaire horaire moyen des salariés de 50 ans ou plus est plus élevé que celui des 30-49 ans

La France se situe à un niveau similaire à celui des pays du Sud de l'Europe et la Belgique.

Cette différence est surtout portée par les emplois qualifiés ; les seniors avec un emploi peu qualifié perçoivent un salaire à peine supérieur à celui de leurs cadets.

Voir p.34

Salaire horaire moyen des salariés de 50 ans ou plus rapporté à celui des 30-49 ans en Europe en 2018, selon la qualification de l'emploi



**Notes :** La ligne en pointillé correspond à une égalité de salaire horaire entre les salariés de 50 ans ou plus et ceux de 30 à 49 ans (ratio = 1).

**Lecture :** En 2018 en France, parmi les salariés occupant un emploi qualifié, le salaire horaire moyen des salariés âgés de 50 ans ou plus vaut 1,27 fois celui des salariés âgés de 30 à 49 ans, soit un écart de +27 %. Parmi les salariés occupant un emploi peu qualifié, ce ratio est de 1,03 (+3 %).

**Champ :** Union européenne à 27 pays, Royaume-Uni, Suisse et Norvège ; sociétés de 10 salariés ou plus hors administration publique (sections B à S, hors section O, de la NAF rév. 2).

**Source :** Instituts nationaux de la statistique, Eurostat, Structure of Earnings Survey 2018 (SES 2018).

# Dossier 2

## Quelles sont les motivations des changements d'employeur, plus nombreux depuis la crise sanitaire ?

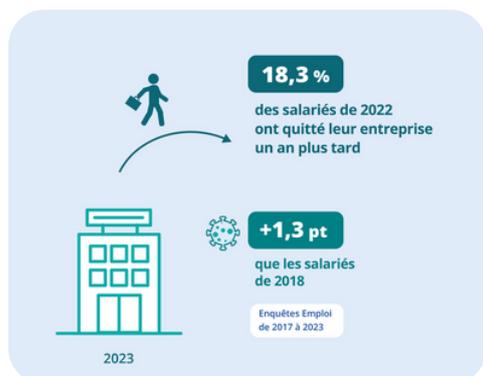
Fiche presse · Emploi, chômage et revenus du travail, édition 2024



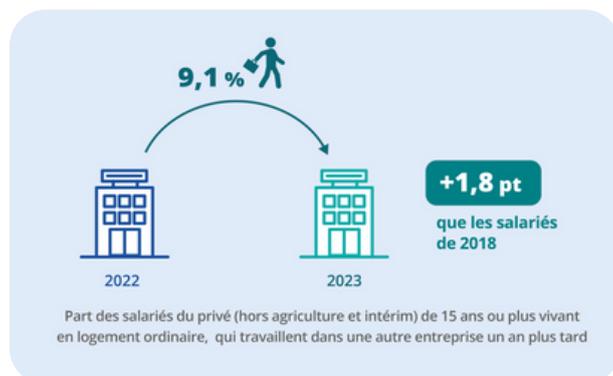
18,3 % des salariés du secteur privé de 2022 ont quitté leur employeur un an plus tard, soit 1,3 point de plus qu'en 2019. Cet accroissement de la mobilité depuis la crise sanitaire correspond surtout à des changements d'entreprise plus fréquents au sein du secteur privé, et en particulier plus de salariés qui changent de secteur d'activité ou de profession.

Les salariés qui souhaitent changer d'emploi se montrent plus qu'auparavant motivés par les gains salariaux escomptés. 30 % des salariés qui changent d'employeur augmentent leur temps de travail à cette occasion, une part stable depuis 2019. Les cadres et les salariés en CDI qui changent d'entreprise subissent en moyenne une perte salariale l'année de la mobilité, une baisse toutefois plus faible en 2022 qu'avant crise.

### En 2023, comme en 2022, les salariés du privé sont plus mobiles qu'avant la crise sanitaire



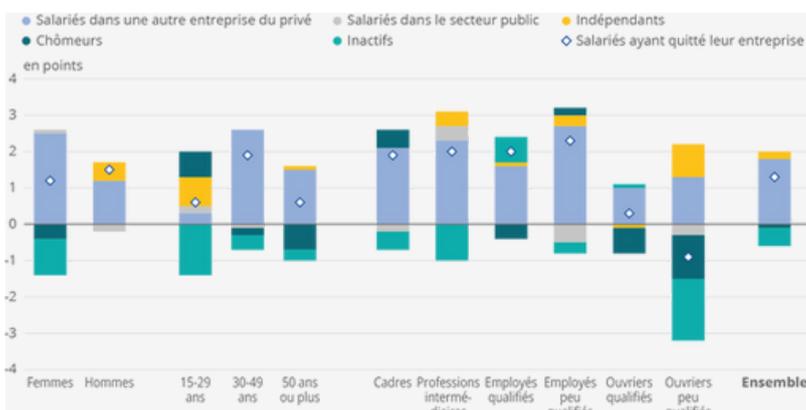
### La moitié d'entre-eux changent d'employeur



### Des salariés plus mobiles pour presque toutes les catégories sociodémographiques

La plupart des grandes catégories de salariés du privé sont plus mobiles qu'avant la crise sanitaire. Notamment, la mobilité accrue concerne les hommes (+1,5 point entre ceux de 2018 et ceux de 2022) et les femmes (+1,2 point). Elle s'est plus accrue, de 1,9 point, pour les salariés d'âge intermédiaire (30-49 ans) que pour ceux de 50 ans ou plus (+0,6 point) et les jeunes de moins de 30 ans (+0,6 point). La mobilité des cadres, des professions intermédiaires et des employés est devenue plus fréquente, notamment vers une autre entreprise du privé. Les ouvriers se démarquent des autres groupes socioprofessionnels. La mobilité des ouvriers qualifiés a peu varié (+0,3 point), et celle des ouvriers peu qualifiés a même baissé (-0,9 point).

Contributions à l'évolution entre 2018 et 2022 de la mobilité à un an des salariés, selon les caractéristiques socioéconomiques



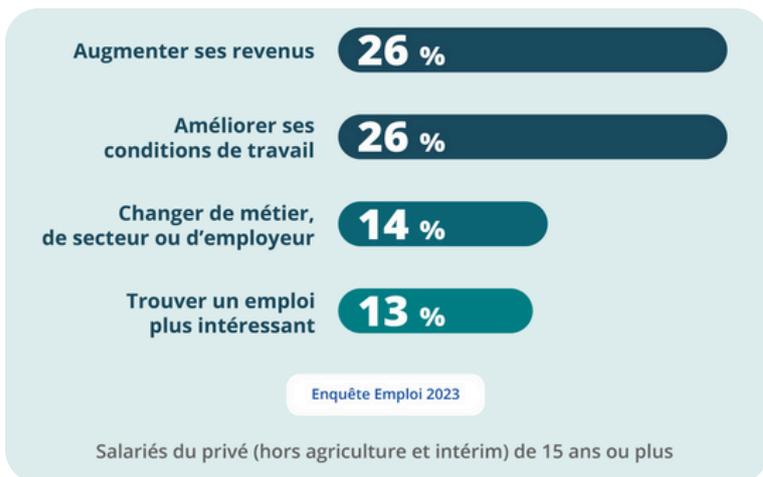
**Lecture :** La part des hommes qui quittent leur entreprise augmente de 1,5 point entre 2018 et 2022. La part de ceux qui prennent un emploi salarié dans une autre entreprise du privé contribue pour 1,2 point à cette hausse.

**Champ :** France hors Mayotte, salariés du privé (hors agriculture et hors intérim de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire)

**Source :** Insee, enquête Emploi 2017 à 2023

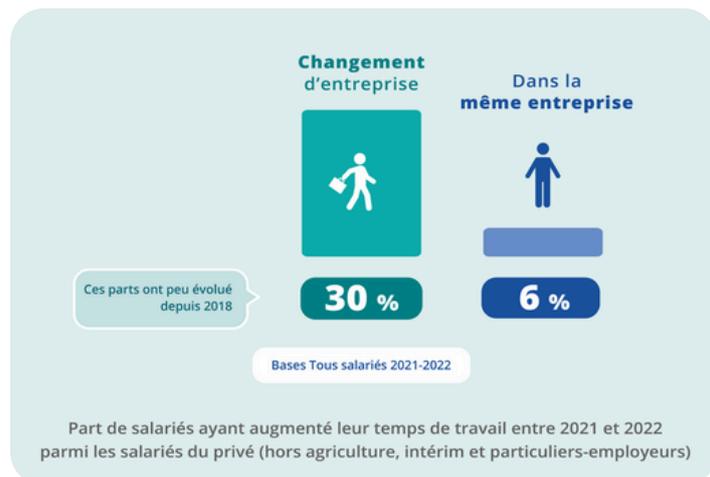
Voir p.40

## De plus en plus de salariés souhaitent quitter leur entreprise pour augmenter leur salaire



Première motivation des salariés du privé qui déclarent souhaiter un nouvel emploi

## Le changement d'entreprise permet aux salariés d'augmenter leur temps de travail



## Le changement d'entreprise défavorise le salaire la première année

En 2022 comme en 2019, les salariés qui ont changé d'entreprise ont une évolution de salaire annuelle de 2,8 points inférieure aux salariés restés en place.

Pour les salariés en CDI, la perte salariale relative des salariés mobiles est moindre en 2022 qu'en 2018, de 0,6 point. Il en est de même pour les cadres qui changent d'entreprise, moins pénalisés en 2022 qu'en 2019 (+0,7 point).

